



CHARTRE D'ENGAGEMENTS DES PROFESSIONNELS DE SANTE LIBERAUX (DIETETICIENS, PSYCHOLOGUES, INFIRMIERS, KINESITHERAPEUTES, ASSISTANTES SOCIALES, ENSEIGNANTS APA, RESEAUX, ...) POUR LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS ATTEINTS DE SURPOIDS OU D'OBESITE

Dans le cadre du Plan Obésité 2010-2013, le CHU de Montpellier a été reconnu par le Ministère de la Santé via l'ARS en tant que Centre Spécialisé de l'Obésité (CSO) pour l'ex-région Languedoc-Roussillon. Ses deux missions principales sont d'une part la prise en charge des obésités sévères et/ou multi-complicquées et, d'autre part, l'organisation et la coordination des filières de soins en région.

OBJET DE LA CHARTRE D'ENGAGEMENTS

La présente charte a pour but de définir les modalités de partenariat entre le CSO et les professionnels de santé libéraux (diététiciens, psychologues, infirmiers, kinésithérapeutes, assistantes sociales, enseignants APA, Réseaux, ...) impliqués dans la prise en charge des patients atteints de surpoids ou d'obésité. L'objectif est d'améliorer le parcours de soins par la prise en charge des enfants et/ou des adultes atteints de surpoids ou d'obésité.

LES ENGAGEMENTS DU CENTRE SPECIALISE DE L'OBESITE (MISSIONS DEFINIES PAR LE PLAN OBESITE ET L'INSTRUCTION DU 29 JUILLET 2011)

Dans le cadre de ses missions et pour renforcer l'intégration territoriale, le CSO déploie une démarche de coordination (réunions, formations, écriture de documents partagés, etc.) avec les établissements de santé, la médecine de ville (généralistes, pédiatres, spécialistes), les réseaux d'obésité, les associations, les acteurs du champ social et médico-social prenant en charge des patients obèses, à travers les actions suivantes :

- ⇒ Prise en charge des personnes en situation d'obésité complexe
- ⇒ Diffusion des recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé
- ⇒ Organisation d'une Réunion de Concertation Pluridisciplinaire de recours régional
- ⇒ Organisation de la filière médicale et médico-chirurgicale
- ⇒ Identification des professionnels de santé libéraux souhaitant s'investir dans la prise en charge de l'obésité
- ⇒ Création d'un site internet dédié à l'obésité comportant notamment un annuaire des professionnels impliqués dans la prise en charge de l'obésité
- ⇒ Organisation d'une Journée Régionale de l'Obésité
- ⇒ Organisation de formations régionales
- ⇒ Création de supports d'informations relatifs au parcours de soins
- ⇒ Elaboration des statistiques régionales

LES ENGAGEMENTS DU PROFESSIONNEL DE SANTE LIBERAL

- ⇒ Contribuer à la mise en œuvre de la politique qualité du CSO
- ⇒ Appliquer les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé



- ⇒ Contribuer à la connaissance des bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé par les patients
- ⇒ Assurer la promotion de saines habitudes alimentaires et la pratique régulière d'une activité physique
- ⇒ Communiquer avec le médecin traitant dans le suivi du patient
- ⇒ S'assurer que toute personne ayant une obésité sévère soit suivie par un médecin spécialiste de 2^{ème} recours adapté
- ⇒ Participer à la Journée Régionale annuelle de l'Obésité du CSO ou à une autre action de formation concernant l'obésité (réunion de formation, Congrès, ...) au moins une fois par an
- ⇒ Créer un lien sur son propre site internet (si existant) renvoyant sur le site internet du CSO : www.chu-montpellier.fr/fr/cso
- ⇒ Accepter d'apparaître sur l'annuaire du site internet du CSO en tant que partenaire
- ⇒ Communiquer toute modification de coordonnées au CSO